

## Informations complémentaires GEROtherm®

---

Système d'étanchéité tuyau d'injection

## Tuyaux d'injection pour chambres de distribution

Le tuyau d'injection CEM est un système d'injection performant. Ce tuyau est à simple paroi et sert à assurer l'étanchéité à la pression entre le plastique et le béton.



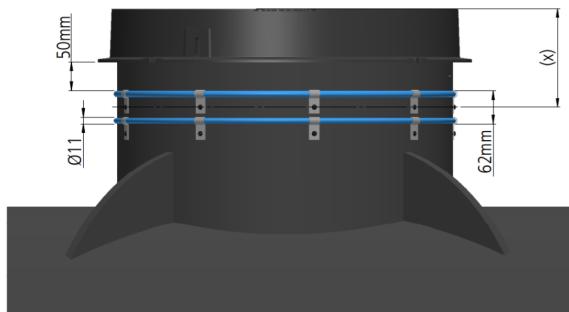
### Caractéristiques techniques

Matériau: PVC souple  
Couleur: bleu  
Diamètre extérieur: 11 mm  
Diamètre intérieur: 6 mm  
Poids: 106 g/m

### Caractéristiques

- Tuyau en PVC à simple paroi
- Ouvertures légèrement coniques
- Manipulation facile
- Injection encore possible, même après plusieurs années
- Surface lisse empêchant toute adhérence indésirable entre le tuyau d'injection et le béton

### Dimensions



Exemple de cas client, exigence B125 (couvercle B125)

La position du canal Injectoflex est définie sur le schéma technique avec la cote (x) propre au modèle.

Par défaut, le canal est placé au milieu de la hauteur du dôme (= milieu de la dalle de sol), mais la position peut être modifiée sur demande.

La distance entre le bord inférieur de la dalle de sol (côté eau) et le bord inférieur du tuyau d'injection est comprise entre 100 mm et 250 mm.

HakaGerodur AG recommande une dalle de sol d'au moins 370 mm pour les chambres de distribution principales avec exigence client B125 (couvercle B125).

### Application

Les tuyaux de raccordement, y compris les tuyaux d'injection, sont montés en usine. Le contact entre le tuyau et le béton doit être assuré sur toute la circonférence.



Tous les travaux d'injection peuvent commencer au plus tôt 28 jours après le bétonnage. La résine d'injection est introduite par le dispositif d'injection.

Il est important de veiller à ce que la pression d'injection augmente progressivement. L'opération doit s'effectuer à une pression faible mais maintenue de manière constante. Pendant toute la durée d'application du matériau d'injection, une réinjection doit être effectuée au moins une fois dans le tuyau.

HakaGerodur AG décline toute responsabilité et ne prend en charge aucun frais lié à d'éventuels dommages consécutifs pour la réalisation de l'étanchéité entre la chambre de distribution et la dalle de sol.